



N° 78

Le 25 mars 1991

## LE CANADA EN FAVEUR DE CONTRÔLES PLUS SÉVÈRES À L'ÉGARD DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE DES MISSILES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déclaré aujourd'hui que le Canada appuyait les efforts visant à renforcer les contrôles effectués sur les transferts de technologie des missiles. Le Canada et les 15 autres partenaires du Régime de contrôle de technologie des missiles (RCTM) se sont rencontrés à Tokyo les 18, 19 et 20 mars derniers. Ils y ont discuté des moyens de renforcer le régime et d'encourager un plus grand nombre de pays à en respecter les dispositions.

«La guerre du Golfe nous a révélé les conséquences tragiques que les échanges incontrôlés de technologie des missiles et d'armes de destruction massive pouvaient entraîner, a affirmé M. Clark. Le Régime de contrôle de technologie des missiles est un forum indiqué pour discuter de ces questions, mais il aurait plus de poids et gagnerait en efficacité si plus de pays exportateurs y participaient.»

Au nombre des résultats atteints à la réunion de Tokyo figurent un plan d'action visant à accroître la participation au régime et le parachèvement de révisions importantes aux listes d'exportation de matériel et de technologie des missiles. Les partenaires ont convenu de se réunir à nouveau vers le milieu de l'année pour terminer les révisions de sorte qu'elles entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1991.

Créé en 1987, le RCTM a établi des principes directeurs pour contrôler les exportations de matériel et de technologie des missiles. Ils ont été adoptés par le Canada et par 15 autres pays, à savoir l'Allemagne, l'Australie,

Ministère des Affaires  
étrangères

International Trade  
Canada

Canada